Le Cabrièrois

3ème trimestre 2011

Bulletin trimestriel d ' informations municipales

Quelles belles vendanges !

Consultez notre site web
http://www.cabrieres34800.fr

Sommaire

Le mot du Maire, Au fil des conseils, divers	p.2, 3
Agence Postale, Infos, Echos des Crozes	p.4, 5
Centre aquatique, Remerciements	p.6
Syndicat Centre Hérault, réglementations	p.7
Cabri'hier, De nous à vous	p.8, 9
De nous à vous	p.10 à 13
La vie de nos associations	p.13,15
La vie économique	p.16,17
Infos pratiques	p.18

Le mot du Maire

Comme chaque année, à pareille époque, ce fut la rentrée scolaire. Notre école a toujours ses 2 classes avec une quarantaine d'élèves, *Manuella GONZALES s'occupant cette année des CM2 et des maternelles et une nouvelle directrice Olivia ROBERT a pris ses fonctions et s'occupe des primaires, du CP au CM1.*
Je lui souhaite, nous lui souhaitons, la bienvenue, et que toutes les deux puissent continuer au fil des ans à éduquer, instruire les enfants de Cabrières dans les meilleures conditions possible grâce à notre aide et bien sûr avec celle des parents d'élèves.

La deuxième rentrée c'est les travailleurs de tout bord qui l'ont faite avec des difficultés pour certains, d'autres ont même perdu leur travail.

Ce n'est pas évident pour les jeunes couples, avec les enfants, de se projeter dans l'avenir (car les revenus baissent dangereusement) . Faire des projets, c'est bien beau ! Maison, voiture, équipement de base quand on n'a pas beaucoup d'euros c'est dur, ce n'est pas gagné.

Vous me direz que d'autres continuent à se remplir les poches, là c'est un autre débat que je n'aborderai pas ici. Ce débat aura lieu en temps voulu.

Et nos vignerons dans cette période grise ont un peu plus le sourire qu'en 2010. En effet la récolte 2011 est bonne en qualité et en quantité.
Il est vrai que l'été dans notre Sud a été beau avec un peu de pluie ce qui a favorisé le développement des raisins et leur maturité.

Alors attendons les 18, 19 et 20 novembre pour la sortie des vins A O C, primeurs et nous pourrons apprécier sans doute les qualités de ces nouveaux produits (et leur divin nectar).

J'ai et nous avons apprécié la visite du Député Kléber MESQUIDA, du Conseiller Général Roger FAGES ce 21 septembre à la cave coopérative. Discussions et bien sûr dégustation de nos excellents vins étaient au programme. Leur aide dans le domaine Viticole est particulièrement appréciée à Cabrières.

Côté vie de la commune, les travaux se sont poursuivis et se poursuivent. Transfo et renforcement de réseau EDF – Hérault Energies avec l'entreprise Allez, cave coopérative, le chemin du Trescol refait avec J Abbes, etc…

La salle des fêtes est rénovée, c'est du bon travail. Vous pourrez apprécier notamment la climatisation pour vos soirées et les lotos à venir.

Les inaugurations le 23 juin 2011 par André Vézineth , président du Conseil Général de l'Hérault, R Fages, A Cazorla, conseillers généraux, et les organismes officiels divers furent une réussite. Mr K Mesquida, député et Mr Chopin le Sous-préfet ont fort regretté de ne pas être des nôtres. Ils étaient aux obsèques de la jeune fille tuée au Collège de Florensac.

Nous remercions les organismes qui nous ont aidés, le Conseil Général, la Communauté de Communes du Clermontais, le Conseil Régional et l'Etat.

Voilà ce que je souhaitais rapidement vous dire.

Vous trouverez dans ce modeste, mais agréable journal, d'autres infos.

Francis GAIRAUD

« Que lo ciel nos baila un poc de pluéja, mas que lo soheil sentorna dare »
Adisias
« Que le ciel nous donne un peu de pluie, mais que le soleil revienne aussitôt »

Consultation de documents adminitratifs municipaux

Durant ce trimestre notre secrétariat a eu à faire face aux exigences de certaines personnes désireuses de consulter des documents municipaux durant plusieurs heures en mairie.

Tout en étant un droit, une telle démarche perturbant considérablement le temps de travail de notre secrétariat, le conseil municipal a décidé qu'à l'avenir de telles consultations se feront uniquement sur rendez-vous préalable, en précisant l'objet de la démarche.

Nos peines

Décès : ils nous ont quittés

Mr COURREN Yves , le 5 juillet 2011

Mme DEJEAN Simone née VILLEMAGNE , le 27 juillet 2011

Mme BOULANGER Odette née POUJOL, le 20 août 2011

Nous présentons à toutes les familles nos très sincères condoléances.

Nos joies

Le mariage de :

MOULIERES Rémy et GABRIEL Aurélie, qui se sont unis le 9 juillet 2011,

félicitations et meilleurs vœux de bonheur

Naissance de :

CLEMENT, né le 15 septembre de Nadine REBATEL et Manuel GAUTHE
UGO , né le 21 septembre de Pauline ASTRUC et Julien LAFOND

Bienvenue dans notre commune.

Au fil des conseils municipaux

Délibérations du CM du 11 avril 2011 :

⇒ concernant l'approbation du compte administratif 2010.
⇒ concernant l'approbation du compte de gestion 2010.
⇒ concernant l'étude de mise en place d'une Zone de développement Eolien.

Délibérations du CM du 18 avril 2011 :

⇒ concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011;
⇒ concernant l'approbation du budget primitif 2011.
⇒ concernant l'itinéraire VTT de la « Traversée LARZAC Méditerranée ».
⇒ concernant l'ajournement des coupes de bois lieu dit « Boutouri » proposées par l'ONF.

Délibérations du CM du 30 mai 2011 :

⇒ concernant les heures complémentaires d'un adjoint administratif pour 21h30
⇒ concernant le principe autorisant le recrutement d'agents non titulaires de remplacement.
⇒ concernant le renforcement du réseau électricité du chemin du Trescol par Hérault Energie.
⇒ concernant la convention avec ERDF pour l'extension des réseaux « route des Crozes » pour le PUP.
⇒ concernant la constitution d'une provision pour risques correspondant aux divers dossiers du TA.

Délibérations du CM du 27 juin 2011

⇒ concernant la dénomination de voies publiques.
⇒ concernant les régularisations comptables sur cession d'immobilisations
⇒ concernant le traitement contre la chenille processionnaire du pin.
⇒ concernant la réalisation de 2 à 3 forages de reconnaissance hydrogéologique sur les lieux dits « l'Estabel » et « Les Crozes ».
⇒ concernant le suivi hydrogéologique de la réalisation d'un forage et pompage d'essai au lieu dit « l'Estabel ».
⇒ concernant le suivi hydrogéologique de la réalisation d'un forage et pompage d'essai au lieu dit « Les Crozes ».
⇒ concernant la pratique du sport à l'école de Cabrières avec autorisation de signer les diverses conventions nécessaires par M. le Maire.
⇒ concernant l'autorisation de signer le bail du presbytère.

Délibérations du CM du 26 juillet 2011 *:*

⇒ concernant le versement d'une subvention à l'association des Ailes de Vissou.
⇒ concernant le choix de Prima Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre de la station d'épuration.

Délibération modificative n° 2 du CM du 26 juillet 2011 *:*

⇒ concernant le paiement du devis exploratoire d'ERDF dans le cadre du PUP

Parution du Cabrièrois

Chacun et chacune est attaché à la lecture du Cabriérois ,ce bulletin d'informations municipales permet de savoir ce qu'il se passe dans notre commune. .
Pour faciliter les parutions, nous demandons aux responsables des différentes associations et aux commer - çants de bien vouloir respecter **les dates de dépôt des articles en mairie, généralement la première semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre** ; en outre, nous vous rappelons que **le Cabriérois est distribué la dernière semaine de chaque trimestre : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.**
Pensez donc à anticiper l'annonce de vos différentes manifestations.

Agence postale

Horaires d'ouverture

les lundi , mardi, jeudi et vendredi de 8 h 50 à 11 h 40
les mercredi et samedi de 9 h 15 à 11 h 40
ATTENTION : le 13 octobre ouverture exceptionnelle à 10h00 pour raison technique
(fermeture un samedi par mois)

Information : Les tarifs courriers ont augmenté au 1er juillet.

Dans votre agence postale, vous pouvez :

faire affranchir vos courriers ,
déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis, chronopost,
acheter des timbres , des enveloppes timbrées, des colissimos,
acheter vos recharges pour les téléphones mobiles (tout opérateur)
faire vos avis de réexpéditions
effectuer vos paiements par carte bancaire...

Et pour les clients de la Banque Postale,

déposer les chèques,
verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (350 € maxi / 7 jours)
demander des virements de compte à compte...

La banque postale propose actuellement des prêts à la consommation intéressants. Vous pouvez demander un devis pour négocier vos emprunts futurs ou en cours.

La vente de tickets de la Française des Jeux est proposée dans votre agence postale

Sandrine

ACCES HANDICAPES

Pour faire suite à la loi de 2005 et en prévision de l'accès des handicapés aux bâtiments publics de la commune, un arrêté sera pris pour la rue du Chemin Vieux afin de probablement interdire la circulation et le stationnement des véhicules à moteur, pour permettre une liberté de circulation et l'autonomie aux personnes handicapées.
Les résidents de cette rue y auront toutefois accès pour garer leur véhicule dans leur garage.

« On n'est jamais trop âgé pour s'instruire » ***Benjamin Franklin***

Documents préfectoraux

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

a) Pièces communes à fournir pour toutes demandes :

- formulaire
- 2 photos d'identité (35 x 45)
- Justificatif de domicile (avis impôt, quittance de loyer, facture d'électricité, téléphone fixe ou portable, titre propriété ou attestation d'assurance)
- Justificatif de l'état civil (passeport, cni)
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs, ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable légal

b) Première demande :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir **a)**

c) Renouvellement :

*** Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de - de 2 ans :**

- Pièces communes voir **a)**

*** Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de + de 2 ans :**

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir **a)**

*** Si votre Carte d'Identité est non plastifiée (ancien modèle) :**

- Pièces communes voir a) + • Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)

d) Perte ou vol :

*** Si impossibilité de présenter la pièce d'identité ou un passeport biométrique ou électronique :**

- formulaire de déclaration de perte ou de vol +
- Pièces communes voir **a) +**
- **timbre fiscal 25 €**

PASSEPORT

ATTENTION

En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de :

Clermont l'Hérault

CARTE GRISE

Pièces à fournir pour l'immatriculation d'un véhicule dans le nouveau système SIV AA-000 -AA .

- Demande d'immatriculation remplie, datée et signée
- carte grise barrée, signée et datée+ **heure de vente**
- Certificat de cession du véhicule **original** daté signé+ heure de vente (pour les l'entreprises : ne pas oublier le tampon)
- copie **Procès verbal** du Contrôle technique (- de 6 mois)
- Justificatif d'identité **en cours de validité (extrait KBIS pour les entreprises de – de 2 ans)**
- Justificatif de domicile
- chèque (fournir pièce d'identité du titulaire du chèque)

Vous pouvez circuler pendant un mois avec le coupon détachable de la carte grise préalablement rempli.

TARIFS :

Changement d'adresse :

⇒ ***a) Si vous êtes détenteur d'un certificat d'immatriculation dans nouveau système (SIV AA-000-AA)***

Gratuit : ne fournir que **copie de la carte grise** et du **Procès verbal** du **contrôle technique**, et les justificatifs d'identité et de domicile.

⇒ ***b) Si votre carte grise est un ancien modèle (FNI 000 AAA 00)***

***2.50 €* :(frais d'acheminement)**

Fournir les mêmes pièces que pour l'immatriculation

Duplicata : **50.50€**

Tracteur agricole : **72.50€**

Paiement par chèque à l'ordre de :

Monsieur le Régisseur des recettes

Dans tous les cas, vous recevrez votre certificat (nouveau, duplicata ou l'étiquette à apposer sur le certificat SIV), à votre domicile.

Échos des Crozes

TRAVAUX :

Après le chemin du château, nos deux employés communaux ont remis en forme le chemin montant aux Combes, bouché les trous sur le chemin de Pourac et sous le domaine du Temple.
Le chemin des Prés sera remis en forme après les vendanges.

NOS PEINES :

Depuis le mois de mai notre petit hameau n'a pas été épargné par les décès.
Tout d'abord notre doyen Achille Déjean ensuite sa femme Simone Déjean née Villemagne, sa sœur Yvette Déjean qui habitait au Mas Rolland et enfin Lucette Ricard qui habitait à Nice.
A ces deux familles, les habitants des Crozes leur adressent encore une fois leurs sincères condoléances.

NOUVEAUX ARRIVANTS : Une nouvelle famille va venir s'installer dans notre hameau. Il s'agit de Mr PLHAK et Mme KRAUTH originaires d'Allemagne. Bienvenue chez nous.

CHASSE :

La saison 2011/2012 a commencé depuis le 15 Août pour le sanglier. La saison s'annonce très bonne car de nombreux marcassins ont été aperçus.

Bonnes vendanges et bonne rentrée à tous

Alain MATHIEU
Premier Adjoint au Maire

CENTRE aquatique DU CLERMONTAIS

L'ouverture du centre aura lieu le 22 octobre prochain, en attendant, encore un peu de patience pour en profiter et vous jeter à l'eau !!!!

Tarifs au 1er janvier 2012

Entrée piscine : 4 €
Carte 10 entrées : 35 €
Abonnement annuel (valable de date à date) : 300 €
Cours d'aquagym 10 séances : 60 €
Aquabike 10 sénaces : 85 €
Jardin d'enfants 10 séances : 50 €

Nos habitants remercient la commune

AUX CROZES

C'est par un coup de téléphone de René CANNAC, notre voisin et ami, que la nouvelle nous est parvenue en Suisse : le grand mur en bordure de notre petit terrain, soutenant la route qui monte en haut du hameau, s'était écroulé après de fortes pluies. Monsieur Alain MATHIEU, avec lequel nous avons pris immédiatement contact, nous a assuré que le mur serait remonté en pierres, à notre grand soulagement. Pour nous permettre l'accès à notre maison à Pâques, les pierres réparties sur tout le terrain ont été rapidement déblayées. Et une belle surprise nous attendait à notre retour au mois de juillet : un magnifique mur en pierres, respectueux du bel environnement des Crozes. Il ne nous restait plus qu'à remplacer le rosier grimpant qui ornait l'ancien mur.

Nous tenons aujourd'hui à remercier la mairie de Cabrières, et tout particulièrement la municipalité, de leur effort et engagement.

Pierre et Josiane FRIES, St Gall, Suisse

A CABRIERES

Les familles Moradell et Boulanger remercient Monsieur le Maire de Cabrières, les Cabriérois et Cabriéroises qui, par leur présence et leurs témoignages de sympathie, se sont associés à leur peine lors des obsèques de Madame Odette BOULANGER le 23-08-2011.

Syndicat Centre Hérault

ORDURES MENAGERES

La réhabilitation de la décharge, route de Péret, est terminée. Il ne reste plus que la construction d'un quai à réaliser.

De ce fait, il est maintenant interdit de déposer des gravats (pierres, briques, tuiles, plâtre, etc …) dans nos zones agricole, naturelle et protégée. Cette obligation est surtout valable pour les divers artisans mais aussi pour nous tous.

Les gravats doivent être apportés sur la plateforme à Aspiran où ils seront triés et concassés.

Je voudrais m'adresser encore une fois

⇒ à ces quelques récalcitrants qui continuent à déposer leurs déchets aux pieds des colonnes,
⇒ à ceux qui laissent leurs conteneurs dehors toute la semaine,
⇒ à ceux qui dans leurs conteneurs mettent tout et n'importe quoi,

pour leur dire que nous devons tous faire cet effort de tri afin de préserver notre planète et notre environnement. Il en va de l'avenir de nos enfants et petits enfants.

Le Syndicat Centre Hérault et la commune vous rappellent
vous devez rentrer vos bacs et modulos gris et verts
LE JOUR MEME DU RAMASSAGE

afin d'éviter le vol ou le remplissage de vos bacs par d'autres personnes.
JOURS DE RAMASSAGE :

bacs gris	bacs verts	modulo gris	modulo vert
Mercredi matin De 4h00 à 11h00	**Mardi matin De 4h00 à 11h00**	**Lundi et jeudi matin De 4h00 à 11h00**	**Mardi matin De 4h00 à 11h00**
Vendredi matin aux Crozes De 4h00 à 11h00			

Merci de votre compréhension.

Alain MATHIEU

Membre du S C H

Réglementations

Concernant :

L'eau : un nouveau règlement a été mis en place et se trouve à votre disposition en Mairie.

Les parkings des véhicules : **les emplacements de parkings sont matérialisés en couleur blanche. Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur. Nous rappelons que le stationnement sur les emplacements est de 48h maximum.**

Les stationnements interdits: **les emplacements sont matérialisés en couleur jaune. Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur et éventuellement mis en fourrière.**

Cabri ’hier

Pour beaucoup aujourd’hui le transport de la vendange se fait à la cave dans de grosses bennes trainées par de gros tracteurs.

Cela n’a pas toujours été le cas. Du plus loin que l’on se souvienne le charroi de la récolte se faisait dans des comportes en bois chargées sur de longues charrettes.

Le cheval attendait patiemment que la charrette se remplisse d’une bonne vingtaine de comportes pour aller rejoindre la cave. Le trajet était souvent long, et il n’était pas rare, quand on n’avait plus de comportes vides de devoir arrêter la cueillette.

Puis vint la motorisation. De vieilles camionnettes Citroën ou Peugeot pour la plupart permirent de réduire le temps du trajet. L’inconvénient de ce moyen de transport était le petit nombre de comportes transportées, une dizaine pour les plus performantes. Le conducteur à son retour de la cave chargeait les comportes qui l’attendaient et repartait immédiatement à la coopérative. Là, il allait trouver un embouteillage dû au grand nombre de véhicules garés dans la cour et au temps de vidage relativement long.

Ce fut ensuite l’arrivée des comportes en plastique chargées sur des camionnettes ou des fourgons. Le tracteur arriva enfin. Au début, tractant des remorques chargées de ces mêmes comportes, remplacées par les bennes. Fini le trajet pour 700 Kg,. C’est maintenant plusieurs tonnes de raisins qui sont acheminées à chaque voyage à la cave.

TRINQUIER Philippe

Inauguration du terrain multisports

Visite du Président du Conseil Général

Monsieur André VEZINET, Président du Conseil Général de l'Hérault, a rendu visite à notre commune le 23 juin dernier.
Etaient présents également :
Mr Roger FAGES, Conseiller général de notre canton,
Mr Alain CAZORLA, Conseiller général et Président de la communauté des communes du Clermontais,
Mr Olivier BRUN, Maire de Fontès et Vice-président de la communauté des communes du Clermontais,
Mr VALENTINI, Maire de Valmascle et Vice-président de la communauté des communes du Clermontais,
Mr OBIN, représentant Mr le Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Lors de cette courte visite nous avons fait le tour de l'ensemble des investissements réalisés sur notre commune soit: :

⇒ **l'aménagement de l'entrée Nord,**

Cette réalisation s'est avérée nécessaire du fait de la dangerosité de l'ensemble de ce carrefour triangulaire.
Les prises de commandes et la maîtrise d'œuvre de ce chantier d'importance pour notre commune datent du 26 novembre 2007 et les travaux se sont déroulés du 19 octobre 2009 au 18 décembre 2009.

Montant des travaux : 173.273 €uros HT.
Détails des financements :

Amendes de police	:	*78.863 €uros*
ARS	:	*20.000 €uros*
Hérault Energies	:	*9.000 €uros*
Commune	:	*65.410 €uros*

⇒ **L'inauguration du plateau sportif**

Anciennement plateau de tennis en très mauvais état, n'étant plus aux normes pour préparer des compétitions, le Conseil Municipal a décidé de le refaire. Nous avons saisi l'opportunité de réaliser cet investissement grâce à la volonté d'un regroupement d'achat entre 4 communes (Aspiran, Ceyras, Fontès et Cabrières) afin de négocier un prix d'ensemble intéressant pour les équipements.
Il faut noter que nous avons fait appel à nos employés communaux pour allonger la semelle béton afin de maintenir aux normes la surface synthétique pour la pratique du tennis
Ce plateau apporte aussi de nouvelles possibilités de pratiques sportives comme le mini-foot, le basketball et le volley-ball.
Ce terrain sera aussi accessible à nos enfants de l'école communale, nos adolescents et nos sportifs confirmés dont la surface évitera probablement quelques grosses blessures.
Montant des travaux : 53.300 €uros HT.
Détails des financements :

Conseil général	*: 13.220 €uros soit 25%*
Conseil régional	*: 10.000 €uros soit 19%*
DRJSCS (CNDS)	*: 5.000 €uros soit 9%*

Bilan des investissements à mi-mandat

L'atelier municipal

L'entrée Nord

Le terrain multisports

L'appartement de la Mairie

Classe école numérique

Rénovation de la salle des Fêtes

Notre salle, très utilisée par nos associations, avait besoin d'une rénovation à différents niveaux mais surtout de celle du chauffage par radiants peu efficaces et consommateurs d'énergie importants. Nous avons opté pour la climatisation réversible qui permettra à nos anciens de bénéficier d'une température acceptable été comme hiver. Une nouvelle porte d'entrée en menuiserie aluminium a été installée pour mieux sécuriser le bâtiment, car notre ancienne porte en bois datait de 40 ans. Les plafonds ont été complètement refaits et insonorisés ; un écran et une nouvelle sonorisation ont été installés pour faciliter les projections éventuelles lors des réunions ; un bar a été aménagé pour améliorer la convivialité du site.

Montant des travaux : 51.000 €uros HT.

Détail des financements :

Conseil Général	*: 29.580 €uros soit 58%*
Cté communes du Clermontais	*: 11.220 €uros soit 22%*
Commune	*: 10.200 €uros soit 20%*

son nouveau bar et la climatisation

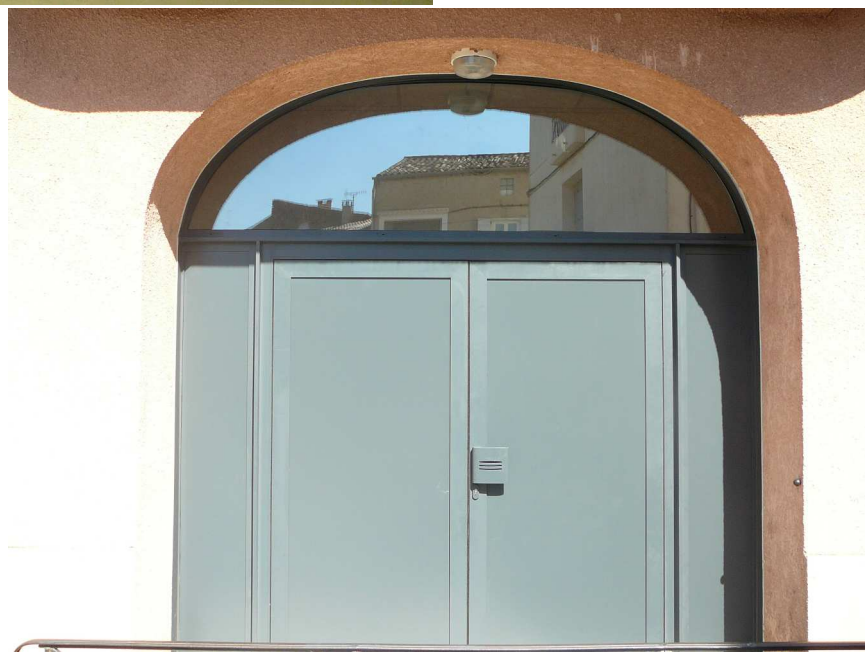

La nouvelle porte de la salle des Fêtes

De nous à vous

Comment maîtriser les comportements humains ?

Après les chats errants (notre bulletin municipal du 2ème trimestre)

Voilà les aboiements intempestifs des chiens de jour comme de nuit.

Certains Cabrièrois et certaines Cabrièroises se sont plaints en Mairie « *que des propriétaires de chien(s) pourraient avoir le respect de leurs voisins en prenant des dispositions pour que les bêtes n'aboient pas sans arrêt de bonne heure le matin jusqu'à tard le soir* ».

Nous rappelons donc à ces propriétaires les différentes dispositions dont ils doivent tenir compte **:**

Que dit le code civil ?

Article 1385 du code civil

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

Que dit le code pénal ?

Article R. 623-2 du code pénal *(texte de référence pour sanctionner tous tapages ayant lieu de nuit)*

Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe.

Le bruit des animaux peut, dans certains cas, constituer un trouble à la tranquillité d'autrui par agressions sonores réitérées. Ce délit, prévu par l'article 222-16 du nouveau Code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Les personnes coupables des contraventions prévues au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction.
Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation des contraventions prévues au présent article est puni des mêmes peines.

Les aboiements, à condition que le nombre d'animaux et leur exploitation ne correspondent pas à une activité professionnelle, entrent dans la catégorie des bruits de comportement (ou bruits domestiques). Le rappel des textes de loi qui régissent les bruits de comportement : les textes du code de la santé publique spécifiques des bruits de voisinage résultant de la vie quotidienne (leur constat ne nécessite pas de mesure de bruit)

ATTENTION A VOS PALMIERS !!!!

Le papillon ravageur des palmiers est arrivé à Cabrières.

Il pond sur les feuilles et les larves se nourrissent du coeur du palmier.
Si vos palmiers montrent des symptômes de feuilles trouées il est grand temps de le traiter :

Il existe un Bio - Insecticide : PALMANEM (à acheter dans votre jardinerie)
Sinon renseignez vous auprès des commerçants.

N'attendez pas trop, votre palmier risque d'en mourir.

De nous à vous

La Bibliothèque du Bourniou

Tout comme il existe la rentrée scolaire, on parle aussi de "rentrée littéraire" et les rayons des librairies se remplissent de nombreux titres; quelques uns recevront un de ces fameux Prix : Goncourt, Fémina et pourquoi pas le Nobel.

Pour vous, nous avons, nous aussi , "fait la rentrée", avec la reprise de l'ouverture 2 fois par semaine, le lundi et le vendredi , de 17 heures à 18 heures 30; les enfants des écoles venant le mardi après-midi avec leurs enseignantes. Et puis nous avons regarni nos étagères de quelques nouveautés, cherchant à satisfaire tous les goûts.

Nous effectuerons les dernières dépenses de l'année en octobre-novembre; aussi, si vous avez des propositions d'achat, n'hésitez pas à nous laisser les références précises de ces ouvrages.

N'oubliez pas que nous pouvons aussi faire venir des ouvrages par l'intermédiaire de la navette de la DDLL.

Voici quelques uns des titres achetés:

- ***D'une porte l'autre :*** *de Charles Aznavour* qui dévoile dans ce dernier ouvrage quelques secrets notés dans des petits carnets, des étapes de sa vie , fils d'immigrés arméniens aux "recettes" pour écrire une chanson.

- ***Et te voici permise à tout homme :*** *signé Eliette Abécassis*: le portrait d'une femme tout à la fois libre et prisonnière; Anna, de religion juive, ne peut obtenir le divorce religieux; écartelée entre son amour pour Sacha et sa conscience, elle se heurte au poids des traditions...

- ***Les encriers de porcelaine :*** *l'auteur, Jean-Paul Malaval*, nous offre l' histoire "revigorante" d'une jeune enseignante qui, sous le Front Populaire, devra affronter bien des oppositions...

- ***Rien ne s'oppose à la nuit :*** *Delphine de Vigan* signe l'un des meilleurs romans de la rentrée; un livre puissant ,émouvant qui vous prend et ne vous lâche plus.

- ***Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire :*** *de Jonas Jonasson* : une idée de lecture séduisante, l'histoire de ce centenaire; un roman un brin loufoque toutefois.

- ***La promesse des lilas :*** *d' Antonin Malroux*,

- ***La tresse d'or :*** *de Mireille Pluchard*..... ***Et bien d'autres titres encore.***

Bonnes lectures ,

Les Bénévoles

Les horaires des bus au tarif de 1,50 €

Horaires ligne 306

Horaires valables du 4 juillet 2011 (ne circule pas les jours fériés)

Sens Montpellier - Gignac - St-André-de-Sangonis - Ceyras - Clermont l'Hérarult - Nébian - Lieuran-Cabrières - Péret - Cabrières - Fontès

Jours de circulation		L à S	Mer	L à S	L à S
MONTPELLIER	Gare routière	11:25[1]	12:20[2]	15:15[3]	17:30[4]
GIGNAC	Gare routière	12:15	13:10	16:05	18:20
ST ANDRE DE SANGONIS	Mnt aux Morts	12:20	13:15	16:10	18:25
CEYRAS	Centre	12:25	13:20	16:15	18:35
CLERMONT L'HERAULT	Gare routière Arrivée	12:30	13:25	16:25	18:40
↓	Gare routière Départ	12:35	13:35	16:30	18:45
NEBIAN	Centre	12:39	13:40	16:35	18:50
LIEURAN CABRIERES	Centre	12:44	13:45	16:40	18:55
PERET	Ecoles	12:48	13:50	16:45	19:00
CABRIERES	Centre	12:55	13:55	16:55	19:05
FONTES	Mairie		14:00		19:10

[1] : ligne 301.
[2] : ligne 303.
[3] : ligne 485.
[4] : ligne 381.
L à S : circule du lundi au samedi.
Mer : Circule uniquement les mercredis scolaires.
____ : le trait indique un changement de car.

Sens Fontès - Cabrières - Péret - Lieuran-Cabrières - Nébian - Clermont-l'Hérault - Ceyras - St-André-de-Sangonis - Gignac - Montpellier

Jours de circulation		Du lundi au samedi		
FONTES	Mairie	6:25		
CABRIERES	Centre	6:30	8:20	13:00
PERET	Ecoles	6:40	8:30	13:05
LIEURAN CABRIERES	Centre	6:45	8:35	13:10
NEBIAN	Centre	6:50	8:40	13:25
CLERMONT L'HERAULT	Gare routière Arrivée	7:00	8:45	13:30
↓	Gare routière Départ	7:10[1]		13:35[2]
CEYRAS	Centre	7:15		13:40
ST ANDRE DE SANGONIS	Mnt aux Morts	7:20		13:45
GIGNAC	Gare routière	-		13:50
MONTPELLIER	Station Mcsson	7:55		14:15
↓	Gare routière	8:30		14:35

[1] : correspondance en direction de Montpellier ligne 302.
[2] : correspondance en direction Montpellier ligne 303.
____ : le trait indique un changement de car.

La vie de nos associations

Le cercle occitan "Lous Bissounels'

CORSES D'OCCITAN…

Lo Cercle Occitan ''**Los Vissonèls**'' de Cabrièras repren sos corses lo **Dimars 4 d'octobre de 2011**, a la Sala de las Associacions (pròcha de la Comuna), de **18 oras a 19 oras 45**.

Se debanaràn **2 dimarses a-de-reng,** seguits d'**1 dimars d'arrèst… etc.**

Venètz veire, **sens engatjament**, cossí aquò se passa… que sèm pas a l'escòla ! Lo costat cultural es privilegiat qu'interèssa fòrça los sòcis !

Vos esperam nombroses !

Pel Cercle : Renat Portièr

COURS D'OCCITAN…

*Le Cercle Occitan "**Lous Vissounèls**" de Cabrières reprend ses cours le **Mardi 4 octobre 2011**, à la Salle des Associations (près de la Mairie), de **18h à 19h 45**.*

*Ils se dérouleront **2 mardis successifs,** suivis d'**1 mardi d'arrêt…etc.***

*Venez voir, **sans engagement**, comment ils se passent… car nous ne sommes pas à l'école ! Le côté culturel est privilégié parce qu'il intéresse beaucoup d'adhérents…*

Nous vous espérons nombreux !

Pour le Cercle : René Pourtier

Les Parents d' Elèves de l ' Ecole de CABRIERES

L'Association des parents élèves de l'école de Cabrières a tenu sa première réunion ce samedi 1 er octobre 2011 à 10h00 salle des associations.

Après une présentation du bilan financier, et la réélection du bureau, celui-ci a fait des propositions pour réserver le spectacle de Noël qui se déroulera le vendredi 16 décembre après-midi. La date du loto a elle aussi été fixée au samedi 10 décembre 2011.(les heures précises vous seront indiqués ultérieurement.).

Le bureau cette année se compose de :

Président : POITRINE Arnaud
Vice président : OUF Nicolas
Trésorière : SIGWARD Sandrine
Trésorière adjointe : FOSSOURIER Julie
Secrétaire : CAILLAUD Gaëlle
Secrétaire adjointe : SOTTO Stéphanie

Le but de cette Association est d'aider au financement de voyages scolaires, spectacles par divers moyens : ventes de stylos ou de tee-shirts à l'effigie de l'école. Mais aussi de rassembler les enseignants, les parents et la population autour d'événements comme le carnaval, le loto, la kermesse et le repas de fin d'année.

Il n'y a pas de participation financière pour être membre de cette association, volontairement, juste un peu de temps, de motivation et des idées innovantes. Alors, parents, n'hésitez pas à nous rejoindre pour rendre plus agréable notre petite école rurale.

SOIREE de GUY FAWKES — Samedi 5 Novembre au Stade de Cabrières

Chaque 5 novembre nous, Britanniques célébrons des évènements qui ont eu lieu à cette date en 1605 à Londres. Il s'agissait d'un certain Guy Fawkes et ses amis-conspirateurs, qui ont tenté de faire exploser le Parlement et le Roi James 1er. Mais découverts à la dernière minute, ils ont été exécutés pour *trahison.*

Nous allons allumer les barbecues vers 19h30 et chauffer le vin chaud.
Amenez vos propres repas, buvettes et couverts.

20h00 - L'allumage du grand Feu de Joie.

VENEZ NOMBREUX!

En cas de mauvais temps la fête sera reportée au 6 novembre.

La vie de nos associations

Le Foyer rural de l ' 'Estabel

L'Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 23 septembre 2011 dans la salle des fêtes rénovée.

Nous vous rappelons les activités reconduites du Foyer Rural :
(Si une ou plusieurs de ces activités vous intéresse, vous pouvez y participer gratuitement avant de vous décider)

Jour et heure	Activité	Adulte/Enfant	Prix à l'année (Possibilité de payer en 3x)
Mardi 18.00 – 20.00	Occitan	Adultes	Gratuit
Mardi 18.30 – 19.30	Yoga	Adultes	120.00 €
Mercr. 18.00 – 19.00	Gym Tonic	Adultes	120.00 €
Jeudi 18.30 – 19.30	Gym douce	Adultes	120.00 €
Dimanche 1x/mois	VTT	Tout public	Gratuit
Dimanche 23.10.2011	Atelier du Goût (4 x par an) *(1er atelier : de 10.00 h à 14.00 h)* ***Duxelle de Champignons et l'écrin du vigneron***	Adultes et Enfants	*15.00 € pour le 1er atelier*

Pour toute activité même gratuite la carte du Foyer Rural est obligatoire : 13.00 €

Renseignements et inscription :
Président : Serge Bilhac, Route de Fontes, 34800 Cabrières , Tel : 04 67 96 26 87
Courriel : sergebilhac@orange.fr
Trésorière : Sylvie Bourdon, Route des Crozes, 34800 Cabrières, Tel : 04 67 96 65 68
Courriel : sx3b@cegetel.net

Activités susceptibles d'être créées cette année :

Spectacle enfants
Sorties
Gym adaptée pour 3ème âge

Rappel pour le passage de la télévision numérique à Cabrières

Nous tenons à vous rappeler, comme déjà lors de notre bulletin municipal du 2ème trimestre, que notre commune passera à la télévision numérique le 29 novembre prochain.
A partir de cette date, l'ensemble des émetteurs de télévision hertziens stopperont la diffusion des 6 chaînes historiques en analogique.
Vous pouvez savoir si vous êtes desservis par la TNT en effectuant le test avec votre ordinateur sur :
http://www.tousaunumerique.fr

La vie économique

Libre service Cabrièrois « Au P ’tit Marché »

A peine l’été terminé, la rentrée scolaire passée, les vendanges s’achèvent, la récolte des olives s’annonce, ainsi va la vie de notre village…

A mon tour de prendre quelques jours de repos
L’épicerie sera fermée du Lundi 17 octobre au Jeudi 20 octobre inclus

La vente de pains et de journaux sera assurée à l’entrée de la salle des fêtes
lundi – mardi - mercredi. de 8 h à 10 h
Réouverture le vendredi 21 octobre aux horaires habituels

Horaires	Matin	Après Midi
Lundi	7 h 30 – 12 h 15	17 h 30 – 19 h
Mardi	7 h 30 – 12 h 15	17 h 30 – 19 h
Mercredi	7 h 30 – 12 h 15	17 h 30 – 19 h
Jeudi	7 h 30 – 12 h 15	
Vendredi	7 h 30 – 12 h 15	17 h 30 – 19 h
Samedi	7 h 30 – 12 h 15	17 h 30 – 19 h
Dimanche	7 h 30 – 12 h	

Il faut aussi penser aux fêtes de Toussaint :
Vous pouvez passer commande dès à présent de chrysanthèmes et autres…
Sachez qu’une livraison au cimetière est possible 2 à 3 jours avant Toussaint.

« Au P’tit Marché »
On y est bien, on y sert bien, on s’en souvient, ….on y revient…

L’Epicière Marie-José

N’hésitez pas à passer vos commandes :
Boulangerie, Pâtisseries, Charcuterie, Boissons…
Tél – Fax – Répondeur : 04.67.88.10.38

Galerie Photo des Schistes

Notez sur vos agendas la date du prochain Vernissage

Samedi 8 octobre 2011, 18h30

Y sera présentée la série “Traces” de Laurent Schweyer
(exposition du 08/10/2011 au 06/01/2012)

Avec petit concert de jazz, bossa à 4 musiciens (basse, 2 guitares et chant)

« La jeunesse est le temps d’étudier la sagesse ; la vieillesse est le temps de pratiquer »
Jean-Jacques Rousseau

Cave de Cabrières « Terre des Guilhem »

Les vendanges 2011 resteront dans la mémoire des viticulteurs comme exceptionnelles !!!

Cette année on n'entend pas : « *et s'il avait plu* », « *dommage, il n'y avait pas une bonne sortie* », « *ça a coulé à la floraison* » ou encore « *c'est tout pourri* » … Non, cette année la vendange est saine, les raisins pleins de jus et la qualité est là aussi.

Tout le monde a le sourire, les viticulteurs pour la bonne récolte, l'œnologue pour la bonne qualité des raisins et la Cave Coopérative qui refait le plein après des années maigres.

Bon millésime en vue !!!!!

Eté 2011

Le bilan des ventes du caveau des vignerons de Cabrières pour l'été 2011 est positif, grâce aussi aux festivités et aux journées promotionnelles organisées par l'association « Estabel en fête » et les coopérateurs bénévoles.

PROCHAINEMENT :

FETE DU VIN PRIMEUR AOC CABRIERES

(Sortie du Vin Primeur AOC Cabrières : Jeudi 17 novembre 2011)

Vendredi 18 novembre 2011 : Soirée « Soupe à l'oignon »
Samedi 19 novembre 2011 : Soirée « Repas + animation »
Dimanche 20 novembre 2011 : Rando pédestre (+ VTT organisés par le Foyer Rural)

Un chapiteau sera dressé pour cette occasion sur le parking de la Cave.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie
Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac
Jean-Louis JUAN
Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Voir les informations pages 4
Fermée un samedi par mois
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque
Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret
Lundi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:
Maire: ***Francis GAIRAUD***
1er Maire Adjoint: ***Alain MATHIEU (Les Crozes)***
2ème Maire Adjoint: ***Jacques GUELTON, délégué à l'Urbanisme***
3ème Maire Adjoint: ***Colette AUDIBERT***

Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.cabrieres34800.fr